



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames: 20 cent. la ligne

Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro: 5 cent.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

BULLE, le 6 juin 1890.

NOUVELLES SUISSES

Chambres fédérales.

Les Chambres fédérales se sont réunies lundi pour leur session de juin, qui sera fort intéressante par le nombre et l'importance des sujets traités.

Au *Conseil national*, le nouveau projet de loi sur les arrondissements électoraux est renvoyé à l'ancienne commission. La question de l'achat des actions de priorité Jura-Simplon, pour lequel le National a la priorité, sera renvoyée à une commission spéciale de 9 membres, et non à la commission générale des chemins de fer.

Un terrain de conciliation a été trouvé entre la majorité de la commission et le Conseil fédéral en ce qui concerne l'assurance contre les maladies et les accidents. Tout le monde est d'accord pour accepter la rédaction suivante:

« La Confédération introduira par voie législative l'assurance contre les maladies et les accidents, en tenant compte des caisses de secours existantes. Elle peut déclarer la participation à ces assurances obligatoire en général ou pour certaines catégories déterminées de citoyens. »

Dans un très intéressant discours, M. Forrer retrace le développement de l'idée de l'assurance en Suisse et défend le principe de l'obligation qui est à la base de toute assurance d'Etat.

Au *Conseil des Etats*, le président lit une pétition de M. Etzensperger demandant un emprunt national pour la création d'un fonds de guerre.

Le Conseil discute ensuite la réduction de la taxe des journaux. La commission unanime propose la réduction de 1 centime à 3/4 de centime.

M. Welti, conseiller fédéral, combat la réduction en disant que le transport des journaux (67 millions de numéros) coûte déjà actuellement 670,000 fr. à la Confédération.

MM. Gœttisheim, de Bâle, Robert et Cornaz, de Neuchâtel, parlent en faveur de la réduction, puis on passe aux voix.

La proposition du Conseil fédéral (1 centime) l'emporte par 17 voix contre 11 sur celle de la commission (3/4 centime).

Le reste de la loi additionnelle passe sans débat.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 73

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR
JULES MARY

— En seriez-vous convaincu? Cela ferait bien plaisir à M. Gérard.

— Convaincu, non, mais nous ne sommes pas non plus, M. Laugier et moi, absolument certains de sa culpabilité. Il faut que vous deveniez mon ami et mon allié, Glou-Glou, vous me semblez avoir une affection particulière et très profonde pour le docteur.

— Je l'aime. Il a sauvé ma mère. Puis, je connais la sienne depuis longtemps. Nous sommes du même pays. D'autres souvenirs, aussi, me rattachent à elle.

— Je ne vous demande pas vos secrets. Pour obtenir votre confiance, Glou-Glou, je vais vous mettre au courant de ce que j'ai observé en vous, en M. Gérard, — et je vous dirai en plus, sur certain secret du docteur, des détails que vous connaissez peut-être. Auparavant, je veux que vous me tendiez la main, en signe de réconciliation. Je suis agent de police. Je cherche un assassin. Je veux rendre, par conséquent, service à M. Beaufort et à ceux qui l'aiment. Je ne vois pas

Le Conseil fédéral offre donc aux journaux que quelques fiches de consolation (suppression des bandes imprimées et du dépôt préalable d'un capital de garantie à la poste, etc.).

Le Conseil a accordé 416,000 fr. (40 %) pour la correction de la Sarine.

Il discute ensuite le compte d'Etat.

Instruction de service pour le personnel distributeur des postes. — L'instruction de service pour le personnel distributeur de l'administration des postes suisses, du 25 septembre 1889, doit être complétée par l'adjonction du nouveau chiffre 2 bis suivant:

« 2 bis. Lorsqu'il n'existe pas de boîtes aux lettres à proximité, les facteurs ruraux se trouvant en tournée de distribution doivent accepter les correspondances ordinaires (non recommandées) que le public leur remet pour être expédiées. En cas de manque de timbres-poste, le facteur peut aussi accepter, en même temps que les correspondances, la somme d'argent nécessaire pour leur affranchissement. Dans ce cas, il doit pourvoir lui-même au collage des timbres, de suite après sa rentrée à l'office de poste.

» En revanche, le personnel distributeur ne doit pas se charger de la remise à la poste d'envois à inscrire, tels qu'articles de messagerie, mandats-poste, lettres recommandées, etc. »

Monument Guillaume Tell. — La commission pour l'érection d'un nouveau monument à Guillaume Tell ouvre dans ce but une souscription patriotique dans toute la Suisse. Il faudrait 150,000 fr.

La première liste de dons, que nous avons sous les yeux, accuse 12,784 fr 50. Le Grand Conseil d'Uri a voté 3000 fr. et la commune d'Altorf 1000 fr. Il est parvenu 2000 fr. de plusieurs gouvernements cantonaux de la Suisse allemande. A cela, il faut ajouter 4000 fr. réunis par la Société suisse des carabiniers.

Les dons doivent être adressés à la commission pour un nouveau monument de Tell, à Altorf. M. Muheim, député aux Etats, en est le président; M. Fl. Lusser, Landrath, le secrétaire-caissier.

Berne. — L'épilogue d'un roman vient de se produire au jardin botanique, à Berne. Le peintre Charles Stauffer, de Bienne, s'est tiré deux coups de

vraiment ce qu'il peut y avoir là qui m'attire votre défiance et votre inimitié... puisque, de votre côté... je vous le prouverai tout à l'heure, sans être agent de police, vous faites absolument ce que je fais.

— Qui vous l'a dit?
 — Personne. Cela ressort de ce que j'ai vu et observé. Voyons, vous ne me répondez pas? Saprissi, que vous êtes rancunier...

Jan-Jot hoch a la tête.
 — Je crois, en effet, que vous êtes un brave homme et que vous ne voulez pas de mal à M. Gérard. Donc, voici ma main. Mais avant de devenir votre ami et allié, ainsi que vous disiez tout à l'heure, j'attends vos confidences.

Ils se donnèrent une cordiale étreinte.
 — Attendez d'abord que je fasse un petit tour dans les broussailles, dit Pinson. Je veux m'assurer que personne ne nous écoute...

Cinq minutes après, il était de retour.
 — Il n'y a personne... nous pouvons causer tranquilles.
 — Alors, asseyons-nous... le verre de kirsch que vous m'avez fait boire cette nuit m'a alourdi les jambes...

Ils s'étendirent au soleil, paresseusement.
 — Comment avoient-ils fait connaissance, ami Glou-Glou? J'avais besoin de savoir quels étaient les malades que soignait le docteur Gérard. Pour le savoir, le mieux était de filer le docteur, simplement. Eh bien, qu'est-ce qui m'avait éventé là-bas, au bord de l'Oise, quand j'avais ma belle barbe brune? C'est Glou-Glou. Qui est-ce qui m'a suivi quand je filais le docteur et qui m'a si bien entortillé les jambes que j'ai été obligé d'abandonner la poursuite? C'est Glou-Glou. Qui est-

revolver dans la poitrine. Les agents, accourus au bruit, l'ont emporté; il n'a pu dire que son nom, et est actuellement dans un état désespéré à l'hôpital. Stauffer a fait beaucoup parler de lui dernièrement, à propos d'une histoire romanesque dans laquelle ont été mêlés des noms connus à Zurich, à Berne et à Rome.

— M. C. Barger, à l'auberge du Grütli, à Thoune, possède un taureau monstre, âgé de quatre ans, qui pèse 586 kilogrammes, soit près de douze quintaux.

Lucerne. — Dans la commune de Littau, un fils dénaturé a maltraité son père à un tel point que les docteurs désespèrent de le sauver.

St-Gall. — La filature Albert Zoller, à Fums, a été complètement détruite par un incendie.

Vaud. — Le championnat de tricycles de l'Union vélocipédique suisse a été couru dimanche à Morges par MM. Wicky, Guignard et Reymond. M. Wicky est arrivé premier. Il a fait le trajet Morges-Coppet et retour (86 kilomètres) en 2 heures 50 minutes.

Après le championnat, un joyeux banquet de plus de deux cents couverts a réuni les membres de l'Union vélocipédique, puis il y a eu promenade en vélocipède à St-Prex: la file de bicycles et de tricycles ne mesurait pas moins de deux kilomètres. Un bal a terminé la journée.

— Il vient d'arriver de nouveau un accident dans la montagne. Un Allemand, M. le Dr Schweizer, de Weimar, savant qui s'occupe de recherches au sujet des langues scandinaves, était depuis quelque temps en séjour à Vevey avec sa femme et sa fille.

Samedi, le 31 mai, il partit pour faire un cours l'autre côté du lac. Vers une heure de l'après-midi, il passait à Növel où les gens de l'endroit l'engagèrent à ne pas aller dans la montagne sans guide et vu l'heure avancée. Le malheureux ne tint pas compte de cet avertissement.

Depuis lors, on n'a pas revu M. Schweizer. Des recherches provoquées par sa famille inquiète ont amené, le 2 juin, la découverte de son cadavre suspendu à une paroi de rochers au-dessus du petit lac de Lavexen, derrière le Chauménil.

— Les travaux de fondation de la statue Pestalozzi, à Yverdon, ont été commencés mercredi; quant à la construction de l'estrade des chanteurs, elle ne sera entreprise qu'une quinzaine de jours avant la fête.

ce qui jouait certains airs de son instrument, selon qu'il fallait rendre de l'assurance au médecin ou le mettre sur ses gardes?

— Tiens, vous avez deviné cela, dit Glou-Glou en riant.
 — Pas tout de suite. La réflexion ne m'en est venue qu'après. Le docteur Gérard avait donc intérêt à ne pas être suivi, et vous ne pouvez pas nier que vous étiez de connivence avec lui.

— Hum! parlez toujours. Si vous n'avez d'autres preuves.
 — J'en ai. Le lendemain, vous étiez de bon matin chez le docteur et vous aviez avec lui une longue conversation. Cette fois, vous ne m'avez pas vu, hein?

— Je venais le voir parce que ma mère était plus souffrante.

— A d'autres!... C'était probablement aussi parce que votre mère était plus souffrante que vous l'abandonniez pour venir demeurer seul au *Rendez-vous des Chasseurs*? Ce n'est guère logique.

— Elle allait me rejoindre.
 — Vous avez répondu à tout. Mais si vous l'attendiez, pourquoi n'avez-vous pas loué les deux chambres et n'en avez-vous pas meublé qu'une seule, et quand je dis meublé? Cette fois Jan-Jot ne trouva rien à répondre.

— Et entre parenthèses, dit Pinson, il faut que vous soyez du dernier bien avec le docteur pour lui envoyer ainsi vos factures. Enfin, ce sont des vétilles, je passe... Pourquoi êtes-vous venu demeurer à l'auberge de Vatrin? vous aviez un but, assurément. Ce but était de surveiller quelqu'un. Mais qui?... Je n'en sais rien. Cependant je m'en doute... Glou-Glou regarda l'agent avec curiosité.

& farine de lin.

Les sons français, purs et ordinaires. Italie et Hongrie. Lin et sésame moulus. de d'épeautre. avantageux. — Blanche, à Bulle. [820]

Agence agricole Guste BARRAS, à Bulle:

Imprimeur spécial fleurs de 2 kg. 500. [375]

à vendre.

à Bulle, une jolie maison en exposée, avec cour et jardin. [171] M. Jean GILLET, à Bulle.

& C^{ie}, Bulle.

Instructions; ar conduites d'eau; our fromagers, toiles à fromage; s et pelles. préparées; à vitres. T pour la Gruyère faux au « LION ».

GRAND au flobert Dimanche 8 juin de Montbarry. Posés: 60 fr. Armes à

de l'Union toutes les deux retour. M. Léon GAILLARD.

NDRE portes vitrées et 2

au du journal. [356]

une fille

munie de bons certificats de bonne cuisinière ou r le 1^{er} juillet. au du journal. [379]

E NOUVELLE

ables, danses, fantaisies, ritations pour fanfares; morceau ordinaire. Harpète. — Fantaisies, pot-1 fr. 50 à 3 fr. Grivel, compositeur, -Prex (Vaud).

er boulanger

suite. — S'adresser au [381]

de un faneur

er au Tonnellier, à Bulle.

somnambule,

ur santé, etc., rue Gri- (He6101L) [367]

889: Médaille d'or, 889: Médaille d'argent.

VCS EN OR

n'enlève pas toutes les les qu'achats de rousour ougeur du nez etc., et al Jusqu'à la vieillesse, un ant et la fraîcheur du s du fard! Prix frs. 1.50. tmer, pharm., Bâle.

uer:

ment en ville. au du journal. [218]

de place.

telligent et solide, con- culture et le traitement place dans une bonne la Suisse française, où se perfectionner dans oréféré au grand salaire. ment du mois de juillet. position. sous les initiales J. K. Annonces, Wyl (cant. de (OWL11) [386]

emplaires du

er boiteux

au du journal.

z, imprimeur-éditeur.

Des bancs, qui pourront recevoir 2500 personnes, seront installés sur la Place. 2000 places seront vendues; les 500 autres seront destinées aux invités.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — M. Carnot a signé la grâce du duc d'Orléans, lequel a été, dans la nuit de mercredi, reconduit à la frontière.

C'est à minuit que le duc d'Orléans a quitté Clairvaux par train-express.

Il a dû arriver à Bâle à 6 1/4 h. Il aura gagné la Belgique et se sera embarqué à Ostende pour Douvres, où le comte de Paris l'a attendu.

L'auteur du vol de 117,000 fr. récemment commis au ministère des finances de France a été découvert. C'est un jeune homme de 18 ans, employé auxiliaire au ministère. Il avait deux complices affiliés à la fameuse bande de Londres, auxquels il a livré les titres volés.

M. Rouvier a reçu de Londres une lettre offrant la restitution des titres contre 25,000 fr.

CANTON DE FRIBOURG

Episcopat. — Le cardinal Mermillod a mandé auprès de lui à Rome M. Broquet, vicaire-général de Genève, et M. Pellerin, vicaire général de Fribourg, pour assister à la cérémonie de consécration. D'autres prêtres du diocèse de Lausanne et Genève compléteront la délégation. Aussitôt la consécration terminée, S. Em. se rendra à Berne et y fera une visite officielle au Conseil fédéral avant de rentrer à Fribourg.

Meurtre. — On écrit au *Journal de Fribourg*: Dimanche soir un crime a été commis devant un établissement public situé aux abords de la ville de Morat. Un ouvrier tonnelier d'origine allemande (Souabe), après une altercation assez vive, a frappé de son couteau un de ses camarades, ouvrier boulanger. La victime, âgée d'une vingtaine d'années, a expiré tout de suite après le forfait commis. Elle n'a eu que le temps de rentrer dans l'établissement et de dire: On m'a frappé du couteau, je vais mourir. Et ce malheureux jeune homme tomba sur le sol pour ne plus se relever. Le coup a donné au défaut de l'épaule et, paraît-il, a tranché l'artère carotide.

Le meurtrier est rentré en ville où il a montré à une de ses connaissances l'instrument qui avait servi à son crime, tout en se vantant de son exploit. La gendarmerie l'a immédiatement arrêté après une résistance inutile.

La population de Morat est vivement impressionnée de ce nouveau crime commis dans des circonstances si extraordinaires.

GRUYÈRE

III^e LISTE DES DONS pour la fête cantonale de gymnastique, 5, 6 et 7 juillet 1890.

68. M. et Mme Morard, avocat: 6 cuillères à café en argent avec écriin (28 fr.). — 69. M. Bürgisser et famille: album pour photographies. — 70. Mme Magnenat, Bulle: un théière métal anglais. — 71. Vélo-Club, à Bulle: une cafée

— Oni, je m'en doute. Cela vous étonne?... Je n'étais pas très loin de vous quand vous êtes descendu de votre chambre pour aller rejoindre un chasseur dans la plaine. Ce chasseur, qui sortait de chez Beaufort, ce ne peut être que M. Daguerre. C'est du reste ce que m'a affirmé Vatrín, aubergiste. Que lui vouliez-vous? lui demander l'aumône?

— Je ne mentis pas, dit Glou-Glou. J'allais lui offrir d'être son porte-carnier...

— Et il a refusé, puisque vous êtes allé seul en forêt... où il n'a pas eu la force de se rendre, lui, car il me paraît bien malade, cet homme.

— Comment savez-vous cela?

— C'est bien simple. J'étais sur la route bien avant vous et vous m'avez adressé la parole, pendant qu'avec les outils d'un cantonnier absent j'étais en train de tirer au cordeau les accotements de la route.

— C'était vous?

— Moi. Vous êtes fin, mais je le suis plus que vous. Sans en avoir la certitude, je suis donc bien près d'être persuadé que ce n'est personne autre que M. Daguerre lui-même que vous surveillez.

— Allons donc; vous êtes fou... Et pourquoi le surveillez-vous?

— Nous verrons cela tout à l'heure... Dans tous les cas, depuis hier j'ai eu le temps de m'informer... Vatrín, pour les renseignements, est un homme précieux... Comme les domestiques de la maison de Beaufort viennent souvent chez lui, — l'auberge étant la plus voisine, — Vatrín a su que M. Daguerre était assez sérieusement malade... Une pleurésie, paraît-il.

tière métal anglais (20 fr.). — 7. M. et Mme Louis Desbiolles, Bulle: un flobert avec mutton (37 fr.). — 73. M. Koffel, aubergiste: 12 bouteilles Beaujolais. — 74. M. et Mme Louis Korber: un accordéon (30 fr.). — 75. Enfants Davet: un réveil. — 76. M. Schönnberger, inspecteur: un couteau de poche (15 fr.). — 77. M. Jules Garin: une chaîne de montre en argent (15 fr.). — 78. Mme Latelin-Anthonioz, Fribourg: une couverture en lain. — 79. Anonyme: une étagère sculptée. — 80. M. N. Peret, Romont: un revolver avec écriin. — 81. Mme Reeb, brasserie: un service à découper et à salade en argent (28 fr.). — 82. MM. Freymann & Weber, Vevey: 50 bouteilles Yvrne. — 83. MM. Piccard fils, Fribourg: une douzaine essui-mains. — 84. MM. Cornaz frères & Cie, Lausanne: 50 bouteilles Malessert. — 85. M. et Mme Paul Feigel: une presse à copier (20 fr.). — 86. Tit. Hoirie d'Isidore Glasson: un gobelet en argent. — 87. M. Joseph Remy, chemisier, Neuchâtel: une chemise de luxe (24 fr.). — 88. Société de chant Riaz: 10 fr. en espèces. — 89. Société de musique de Bulle: 20 fr. en espèces. — 90. Cercle des Arts et Métiers, Bulle: 50 fr. en espèces. — 91. Mme Remy-Haffen, Bulle: 1 cache-plats (15 fr.). — 92. M. Emile Castella, Bulle: un cave à liqueurs (15 fr.). — 93. M. Grangier, professeur, Fribourg: une cuillère à crème en vermeil. — 94. M. Jules Pasquier, ferblantier, Bulle: une cafetière russe (13 fr.). — 95. M. et Mme Léon Clerc, Bulle: 12 cuillères à café Christophe. — 96. M. C. Niquille, préfet: 20 fr. en espèces. — 97. Tit. Commune de Pont-en-Ogoz: 5 fr. en espèces. — 98. Mlle R. Jordan, Bulle: 10 fr. en espèces. — 99. M. Alexandre Geinoz, Enney: 2 fr. en espèces. — 100. M. Esseiva, Bnoît, Enney: 1 fr. en espèces. — 101. M. Gremion, François, Enney: 2 fr. en espèces. — 102. M. Antoine Morard, Le Bry: 2 fr. en espèces. — 103. M. Currat, Grandvillard: 1 fr. en espèces. — 104. M. L. Daler, opticien, Fribourg: un porte-cigares avec boîte à musique. — 105. Mme Löffing, Bulle: un cache-brosses avec 2 brosses. — 106. Anonyme: 6 bouteilles Cognac (20 fr.).

COMPTE RENDU de la Cuisine pour les pauvres de Bulle pendant l'hiver 1889-1890.

RECETTES

Solde de 1889, en dépôt à la Banque populaire	Fr. 848 —
Intérêt de ce dépôt	> 31 40
Produit de la quête de novembre 1889 (en espèces)	> 740 35
Produit de la quête de novembre 1889 (en denrées)	> 160 —
Dons divers	> 36 —
	Fr. 1815 75

DÉPENSES

Achats et frais divers	Fr. 877 40
Denrées reçues	> 160 —
Solde restant en dépôt	Fr. 778 35

La distribution des soupes a été faite pendant 73 jours.

Dépense en moyenne par jour 14 fr. 20.

Rations de soupe et de pain distribuées aux enfants des écoles	9986 rations.
Rations de soupe emportées à domicile	665 >
	10651 rations.

Bulle, le 31 mai 1890.
La Présidente: E. DECROUX. La Caissière: C. REMY.

Syndicat d'élevage. — La commission chargée de s'occuper de l'étude des syndicats d'élevage du bétail a décidé de constituer deux associations pour le district de la Gruyère. Dans l'une, on admettra exclusivement la race taconnée noire, dans l'autre, la race taconnée rouge. Les propriétaires de bétail intentionnés de faire partie de l'un ou l'autre de ces syndicats en voie de formation sont invités à s'inscrire auprès de l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle, d'ici au 20 juin.

— C'était son droit, à cet homme, dit rudement Glou-Glou. — Je ne lui en fais pas un crime, et je le plains même, car il paraît que c'est l'arrestation de son ami et associé Beaufort qui l'a rendu malade.

— Comment cela? dit le joueur d'orgue avec un tressaillement.

— Dam! c'est connu, Daguerre est tombé malade le jour même de l'assassinat de Valognes, puisque c'est le jour même que Gérard est allé le soigner pour la première fois.

— Vous en savez plus que moi là-dessus, monsieur Pinson, dit Glou-Glou.

— Possible... c'est même probable, mais tout à l'heure vous serez aussi bien renseigné. M. Gérard avait intérêt à ne pas être filé par moi! Or, n'était-ce pas M. Daguerre qu'il soignait à ce moment-là?

— Je l'ignore.

— Vous le savez, mais vous êtes discret. Je forcerai votre confiance. Ecoutez-moi toujours, Glou-Glou. Il y a quelque temps, M. Gérard est venu trouver M. Langier, le juge d'instruction qui est chargé de l'affaire Valognes, comme vous le savez. Il lui a dit: « J'ai la preuve de l'innocence de M. Beaufort ». — « Vous connaissez le coupable? » — « Je le connais. » — « Son nom? » — « Je ne puis le livrer parce que ce secret n'est pas le mien. Je suis médecin. C'est comme médecin que j'ai reçu cette confiance. Je suis condamné à me taire ». M. Langier n'a pas insisté, il savait combien c'était inutile... mais il m'a fait appeler. Il m'a répété les paroles de M. Gérard. Et il m'a dit: « Le docteur se taira; mais il ne peut nous défendre ni nous empêcher de pénétrer malgré lui son secret. Si M. Beaufort est vraiment innocent,

Tous les intéressés sont d'ors et déjà convoqués pour jeudi 12 courant, à 3 heures précises de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle, pour arrêter définitivement les statuts.

Les syndicats d'élevage ayant pour but l'amélioration de nos races, tous les propriétaires de bétail soucieux de leurs propres intérêts et des intérêts du pays doivent s'intéresser à cette importante question.

La Confédération et l'Etat de Fribourg accorderont des subsides et primes importants aux syndicats constitués.

L'allocation des subsides et primes aura lieu cet automne déjà.

(Prière aux journaux de reproduire.) (Communiqué.)

CHRONIQUE AGRICOLE

La société des agriculteurs allemande organise son quatrième concours agricole à Strasbourg. Ce concours aura lieu du 5 au 15 juin. Il y a 330 chevaux, 953 têtes de bétail bovin, 180 moutons et 318 porcs d'inscris. L'exposition comprendra en outre les machines et instruments, l'horticulture, la viticulture, les produits. L'apiculture et l'aviculture y seront également représentées.

L'automne prochain aura lieu un dénombrement de chevaux comme cela a déjà eu lieu une fois. Une commission d'un officier de cavalerie ou d'artillerie et d'un vétérinaire sera chargée d'inscrire les chevaux dans les communes en indiquant si ce sont des chevaux de selle ou de trait, leur âge, leur taille et leur race.

La Société d'agriculture de la Suisse romande réunie à St-Imier, a décidé la question de la classification du bétail dans les expositions fédérales. On sait à quelles difficultés a donné naissance la classification entreprise à l'exposition de Neuchâtel entre les Simmenthal et les Gruyère. Après un exposé de M. de Diesbach, la société a décidé de renvoyer cette question à l'étude des sections, pour être discutée de nouveau à la prochaine assemblée.

Après la séance, un banquet réunissait les délégués et quelques invités de la localité. De nombreux orateurs ont parlé, entre autres MM. de Diesbach, Francillon, conseiller national, Rob. Comtesse, conseiller d'Etat de Neuchâtel.

Le lendemain, course à Tavannes et visite à quelques fermes de la montagne, notamment celle de Bellelay. Les délégués vaudois, fribourgeois, neuchâtois et genevois ne pouvaient comprendre que les autorités bernoises laissent tomber en ruines l'ancien couvent des Prémontés. Puis retour par Tramelan.

VARIÉTÉS

LA SOMNAMBULE par AUGUSTE GROSSEY. 43

A cette malade de l'âme, il venait de ces irrésistibles envies qui viennent aux mourants de contempler une dernière fois les lieux où ils se sont sentis vivre une première.

N'était-elle pas du reste, elle aussi, une mourante, puisque sa généreuse loyauté l'avait condamnée à s'accuser de crime capital, à disparaître?

M. Gérard éprouvera, j'en suis sûr, un grand soulagement lorsque cette innocence sera prouvée.

— Vous me jurez que ce que vous dites est vrai?

— Je vous le jure.

— Un serment, ça ne coûte pas grand'chose... il y a des gens qui en abusent et qui, pour un oui, pour un non... tout de suite se mettent à jurer.

— Sur quoi voulez-vous que je jure?

— Sur quelque chose de très sérieux. — Quoi?

— Je cherche... Ah! votre médaille militaire...

— Eh bien, foi de médaillé, foi d'ancien soldat... je vous jure que j'ai répété le sens des paroles de M. Gérard. Il connaît le meurtrier de Valognes. Le secret professionnel l'empêche de parler. Mais en dehors de lui, rien ne nous défend de chercher la vérité...

— Je commence à comprendre, murmura le joueur d'orgue.

— Avez-vous confiance en moi maintenant?

— Oni, Pinson, vous êtes un brave homme...

— Je suis content de vous l'entendre dire... Maintenant, moi j'ai fini, je ne pourrai plus rien vous apprendre, sinon que cette nuit je vous ai suivi jusqu'ici, que je me suis installé dans ces fougères en attendant votre réveil pour vous suivre encore s'il vous plaisait d'aller autre part et que j'ai surpris, comme vous, l'homme qui est venu se promener dans la mare, il y a une heure... Cet homme me tournait le dos, et je ne suis pas très sûr de l'avoir reconnu... Je n'ai aperçu M. Daguerre que de loin, toutefois mon instinct me dit que ce ne peut être que lui, — que c'est lui. Est-ce vrai?

(A suivre.)

Elle voulait

l'avaient aimé, s'embrasser à chacun des intentions malgré ce qui cortège d'esti

Elle voulait taincourt incr leur mort leu rents pendant mureraient ai du Golgotha : coupable.

On était en lointaine, elle lant tous les arriver à la m pos, dans la g

Les quelqu eussent été p si le deuil, un fond de sa per gonie.

Le village e sa belle posit ses gros appo leurs, on est a piédestal.

Ses discour ses démarches pas être mal

Mais loin d ment à la vie, ments des sie sans tache, la rent inébranl

Ce fut de M dernières lett ment pure, po breuil avait p par dessus to

L'une était vesque.

Elle ne dev à Paris, pour destinataires, s'accusant de d

« Ne me pl mière — et s que mon devo sance à le fair ble pour moi.

> Des regr

Bern
NOMS DES G
BERNE
FRIBOURG
Matran
Rosé
Neyruz
Cottens
Chérens
Villaz-St-Pier
ROMONT
pour Bulle
de Bulle
ROMONT
Siviriez
Vauderens (Ru
Oron
Palézieux
Chexbres
Grandvaux
Conversion
LAUSANNE
GENÈVE

pour cause de p mieux situées d composé de 82 p et regain, maison dépendance, le t

Dans une autr première, est p maine de la cont rain, avec mais écurie.

Un bon rappo Pour traiter, s Auguste Barras,

rs et déjà convoqués
es précises de l'après-
Hôtel de Ville, à Bulle,
statuts.
t pour bnt l'améliora-
ropriétaires de bétail
êts et des intérêts du
e importante question.
de Fribourg accorde-
portants aux syndicats
primes aura lieu cet
oduire.)
(Communiqué.)

AGRICOLE

llemande organise son
Strasbourg. Ce con-
Il y a 330 chevaux,
moutons et 318 porcs
ndra en outre les ma-
ture, la viticulture, les
ulture y seront égale-
eu un dénombrement
eu lieu une fois. Une
alerie ou d'artillerie
d'inscrire les chevaux
si ce sont des chevaux
ur taille et leur race.
e la Suisse romande
question de la classifi-
sitions fédérales. On
é naissance la classifi-
de Neuchâtel entre les
près un exposé de M.
de renvoyer cette ques-
être discutée de nou-
réunissait les délégués
é. De nombreux ora-
M. de Diesbach, Fran-
Comtesse, conseiller
annes et visite à quel-
notamment celle de
fribourgeois, neuchâ-
comprendre que les
nber en ruines l'ancien
retour par Tramelan.

Elle voulait revoir tous ceux qui l'avaient connue, qui l'avaient aimée, ses parents, ses camarades, ses voisins, embrasser les uns et pardonner aux autres, montrer à chacun une figure si souriante, un cœur si bon, des intentions si droites, que leur sympathie lui fit, malgré ce qui pourrait arriver, plus tard, un éternel cortège d'estime et de regrets quand même.

Elle voulait qu'après sa flétrissure prochaine, Mataincourt incrédule ne la reniât pas, et que jusqu'à leur mort les mains se tendissent vers ses vieux parents pendant que, hochant la tête, les anciens murmuraient ainsi que les légionnaires romains au pied du Golgotha : Non, vraiment, celle-là n'était point coupable.

On était en septembre et, descendue à une gare lointaine, elle s'en alla à pied par la plaine rose, foulant tous les prés et traversant tous les bois, pour arriver à la maison paternelle dans le silence du repos, dans la grande tristesse de midi à la campagne.

Les quelques jours qu'Anaïs passa à Mataincourt eussent été pour elle une succession d'enchantements si le deuil, un deuil cruel, infamant, n'avait occupé le fond de sa pensée, et assombri son âme jusqu'à l'agonie.

Le village entier lui fit fête. On savait ses succès, sa belle position aux Grands Magasins du Prix-Fixe, ses gros appointements, et à la campagne comme ailleurs, on est adorateur du veau d'or, quel que soit son piédestal.

Ses discours à elle, ses actes, ses dons, ses visites, ses démarches tendaient uniquement à ce but : de ne pas être mal jugée au jour de la fatale révélation.

Mais loin de l'affaiblir, loin de la rattacher lâchement à la vie, cette visite au sol natal, ces embrassements des siens, cette fréquentation des travailleurs sans tache, la décidèrent davantage encore, l'affermirent inébranlablement dans son idée de sacrifice.

Ce fut de Mataincourt qu'elle voulut dater ses deux dernières lettres, pour que la pensée en fut complètement pure, pour montrer à quelle source Anaïs Dubreuil avait puisé cette force, cet héroïsme d'aimer par dessus tout le vrai et le bon.

L'une était destinée à Mlle Dulac et l'autre à Lévesque.

Elle ne devait les mettre à la poste qu'à son retour à Paris, pour se donner, avant leur réception par les destinataires, le temps de se rendre au Parquet, de s'accuser et d'être éconduite.

« Ne me plaignez pas trop — disait-elle à la première — et surtout ne m'admirez point ! Je ne fais que mon devoir d'abord, j'éprouve une âpre jouissance à le faire, et enfin il n'y avait plus de vie possible pour moi. Vous voyez?... »

» Des regrets ? Je mentirais si je feignais n'en

point avoir à mon âge. Oui, je regrette l'existence tranquille, honorée, que j'aurais pu mener entre un mari aimant et des enfants adorés ; celle qui sera bientôt, dans un autre milieu, la vôtre, mademoiselle. Des enfants ! c'est-à-dire la seule grande et vraie joie de la femme après... Après un amour fou, un amour de passion et de sacrifice comme celui qui m'a gâché la vie, qui va me jeter sous le couteau ou me faire courir dans une colonie lointaine. Je regrette des amis tels que vous et que M. Vergenne, mes vieux parents et ce beau soleil, ces verdurees des bois, ce bleu de la mer que je ne verrai bientôt plus... Car vous ne supposez pas que ce drame puisse se terminer autrement pour moi, et dans tous les cas, que par la mort ?

» J'ai à vous faire une prière que j'ose à peine formuler, une demande qui paraîtrait insensée, injurieuse à... tout autre qu'à un cœur comme le vôtre, un cœur de femme qui aimerait, elle aussi, jusque dans la mort. Cette demande, je vous la fais en échange de mon sacrifice, et il me semble que j'ai un peu droit à ce que vous l'écoutez.

» Faites toujours, comme je pourrais le faire moi-même, ténèbres et silence autour... d'Armand ! Que ma mort lui serve, qu'il profite d'une destinée dont la gloire aura coûté si cher ! Vous me le promettez ? Protégez-le même... de loin ! C'est monstrueux, n'est-ce pas, ce que je vous demande ? Oui, et cependant laissez-moi espérer que, moi disparue, il y aura encore sur terre des êtres assez généreux pour ne pas l'abandonner quand sonnera cette heure terrible de la misère, de l'agonie, du remords ! »

La lettre de la pauvre Anaïs à Lévesque était encore plus navrante et plus sublime à la fois. Elle lui parlait comme si ce fût elle qui eût été la coupable, demandant pour ainsi dire pardon à celui qui l'avait perdue et qu'elle allait sauver de la flétrissure et de l'échafaud, au prix de sa propre vie et de la condamnation de sa mémoire, pardon des ennuis, des terreurs, des privations, que ses faux aveux, son jugement, sa perte, pourraient lui causer.

Elle écrivit :
« Je t'impose le secret ! Ne te crois pas obligé de laver ma réputation par une franchise tardive, par une confession faite alors qu'il n'y aura plus de danger pour toi. Ma mémoire ? Eh ! que m'importe l'opinion des autres, pourvu que, toi, tu saches que je suis innocente, que j'ai poussé l'amour aux dernières limites du dévouement.

» Je n'ai pas besoin de te dire que je te pardonne ; tu n'as pas de pardon à recevoir de moi, hélas ! sans quoi ton... erreur d'un jour serait si bien effacée qu'il n'en resterait plus rien. Mais je veux te dire encore que je te suis reconnaissante de m'avoir aimée, de

m'avoir aimée jusqu'à la folie... Car c'est pour moi, n'est-ce pas, que tu as commis ces mauvaises actions ; c'était pour me faire riche, belle, enviée, n'est-ce pas ? Dis-le... dis oui !

» J'ai voulu te dire adieu en pleine liberté, avec les illusions d'un retour ordinaire de la campagne, afin que, dans ces dernières lignes que tu ne conserveras pas, car elles pourraient te compromettre, rien ne se trouve qui rappelle la prison et la mort.

» Que ma mort te serve !... n'avoue jamais !... Tu ne me dois rien, car je suis trop heureuse de me sacrifier à ton bel avenir d'homme politique, à ton génie.

» Il faut ici-bas qu'il y en ait comme cela, dont les épaules servent d'échelle aux autres, qu'il y ait des faibles, des petits dont la chair et l'âme servent à nourrir les forts, les grands ; j'étais destinée à être pour toi la faible, la petite.

» Je te paye nos années heureuses. Garde la photographie de la pauvre Anaïs, tous ses chers bibelots, et quelquefois, aux heures d'ennui, plus tard, quand tu seras puissant, ministre, songe, en la regardant, quand tes cheveux auront grisonné, quand tu seras triste, abandonné des autres... femmes, crois qu'invisible elle tournera autour de ton fauteuil et se penchera sur ta couche, afin que son âme console et réchauffe ton âme.

» Si tu es bon, très bon... Si tu veux... sans que cela te contrarie, quand les années auront passé sur ma fosse sans nom de condamnée, ramène ma poussière, ce qui fut ton Anaïs, dans une tombe, entre celle de ta mère et celle qui te sera destinée. Les passants du moins, en lisant nos trois noms, ne nous sépareront pas dans leur souvenir et te feront honneur d'avoir rapproché dans l'éternel sommeil celles qui furent tes meilleures amies dans la vie.

» Pardonne si je t'importune. Fais ce que tu voudras... Toi, toi, et encore toi !... Moi, qu'importe ?... »

Quand, quelques jours plus tard, la vendeuse des Grands Magasins du Prix-Fixe rentra à Paris, elle jeta elle-même ces deux lettres, chargées, au bureau de poste qui se trouve au coin du quai, près du Tribunal de commerce, puis elle n'eût qu'à traverser le boulevard pour se trouver contre la grille massive du palais de justice.

Sur sa demande, un huissier la conduisit au cabinet d'un des membres du Parquet.

(A suivre.)

Soies blanches de 1 fr. 40 à 18 fr. 20 par mètre — environ 180 diff. qual. — expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrication de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. [240]

HORAIRE D'ÉTÉ — Service à dater du 1^{er} juin 1890.

Berne - Fribourg - Lausanne - Genève							Genève - Lausanne - Fribourg - Berne							BULLE - ROMONT									
NOMS DES GARES	Marchandises avec voyageurs 2, 3		Omnibus 1, 2, 3		Express 1, 2, 3		Marchandises avec voyageurs 2, 3		Direct 1, 2, 3		Omnibus 1, 2, 3		Omnibus 1, 2, 3										
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir					
BERNE	Dép.	—	6 10	10 28	—	1 45	3 30	7 15	GENÈVE	Dép.	—	5 40	8 10	—	12 —	2 10	5 10	ROMONT	Dép.	6 42	12 10	3 22	9 08
FRIBOURG	>	5 —	7 30	11 23	12 07	2 37	4 50	8 13	LAUSANNE	>	5 —	7 50	9 55	10 15	1 45	4 25	7 30	Vuisternens	>	7 03	12 32	3 43	9 29
Matran	>	5 14	7 41	—	12 23	—	5 01	8 22	Conversion	>	5 11	—	—	—	—	—	—	Sales	>	7 14	12 44	3 54	9 40
Rosé	>	—	7 48	—	12 34	—	5 08	8 28	Grandvaux	>	5 23	—	—	10 30	—	4 35	7 40	Vaulruz	>	7 22	12 52	4 02	9 47
Neyruz	>	5 27	7 54	—	12 44	—	5 14	8 33	Chexbres	>	5 35	8 14	10 21	11 06	2 10	4 55	8 01	BULLE	Arr.	7 35	1 05	4 15	10 —
Cottens	>	5 36	8 01	11 43	12 56	—	5 21	8 39	Palézieux	>	5 56	8 32	10 39	11 45	2 28	5 13	8 19	POSTES FÉDÉRALES					
Chénens	>	5 44	8 08	—	1 08	—	5 28	8 44	Oron	>	6 05	8 39	—	12 02	2 35	5 21	8 27	Bulle	Dép.	8 50	2 15	5 —	—
Villaz-St-Pierre	>	5 54	8 17	—	1 23	—	5 37	8 52	Vauderens (Rue)	>	6 18	8 49	—	12 28	2 46	5 32	8 38	Chât.-d'Ex	Arr.	12 05	5 50	8 35	—
ROMONT	Arr.	6 03	8 26	12 —	1 35	3 14	5 45	9 —	Siviriez	>	6 27	—	11 08	12 42	—	5 41	8 48	Gessenay	Dép.	—	5 —	—	2 20
pour Bulle	Dép.	6 42	—	12 10	—	3 22	—	9 08	ROMONT	Arr.	6 35	9 —	11 16	12 55	2 58	5 50	8 57	Chât.-d'Ex	>	—	6 30	10 —	8 50
de Bulle	Arr.	6 05	—	11 10	—	2 38	—	8 37	de Bulle	Arr.	6 05	—	11 10	—	2 38	—	8 37	Bulle	Arr.	—	9 35	1 05	6 55
ROMONT	Dép.	6 12	8 30	12 04	2 10	3 17	5 50	9 03	ROMONT	Dép.	6 38	9 01	11 20	1 35	3 —	5 53	9 —	Gessenay	Dép.	—	5 —	—	2 20
Siviriez	>	6 26	8 40	—	2 25	—	6 01	9 12	Villaz-St-Pierre	>	6 47	—	11 28	1 50	—	6 02	9 09	Chât.-d'Ex	>	—	6 30	10 —	8 50
Vauderens (Rue)	>	6 38	8 50	12 21	2 45	—	6 11	9 21	Chénens	>	6 57	—	11 37	2 07	—	6 11	9 18	Bulle	Dép.	5 10	8 45	—	—
Oron	>	6 50	9 —	12 31	3 15	—	6 21	9 31	Cottens	>	7 03	—	11 44	2 18	—	6 17	9 24	Charmey	>	—	10 45	—	—
Palézieux	>	7 03	9 09	12 42	4 10	3 46	6 31	9 40	Neyruz	>	7 09	—	11 50	2 27	—	6 23	—	Bellegarde	Arr.	—	12 15	—	—
Chexbres	>	7 22	9 24	12 58	4 33	—	6 48	9 55	Rosé	>	7 15	—	—	2 35	—	6 28	9 32	Bellegarde	Dép.	—	—	3 15	—
Grandvaux	>	7 31	9 33	—	4 44	—	6 57	10 08	Matran	>	7 21	—	11 59	2 46	—	6 34	9 38	Charmey	>	—	—	4 45	7 45
Conversion	>	7 40	9 42	—	4 55	—	7 06	10 12	FRIBOURG	>	7 40	9 35	12 12	—	3 38	6 47	9 52	Bulle	Arr.	—	—	6 30	9 30
LAUSANNE	>	8 10	10 05	1 48	—	4 40	7 50	—	BERNE	Arr.	8 46	10 20	1 10	—	4 25	7 50	10 50						
GENÈVE	Arr.	10 10	12 05	3 18	—	6 05	9 45	—															

ÉTÉS

AMBULE

43

renait de ces irrésistibles courants de contempler se sont sentis vivre aussi, une mourante, l'avait condamnée à disparaître ? un grand soulagement e. » d'ites est vrai ? grand'chose... il y a des oui, pour un non... tout re ? eux. — Qui ? le militaire... l'ancien soldat... je vous les de M. Gérard. Il conecret professionnel l'emni, rien ne nous défend

A VENDRE

pour cause de partage, dans une localité des mieux situées de la Gruyère, un domaine composé de 82 poses d'excellent terrain à foin et regain, maison d'habitation, grange, écurie, dépendance, le tout bien construit. Dans une autre localité, avoisinante de la première, est pareillement à vendre un domaine de la contenance de 5 poses de bon terrain, avec maison d'habitation, grange et écurie. Un bon rapport est assuré. Pour traiter, s'adresser à l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [398]

GRAND Tir au flobert Dimanche 8 juin aux Bains de Montbarry. Valeur des prix exposés : 60 fr. Armes à disposition. Omnibus à partir de l'Union toutes les deux heures à 1 fr. aller et retour. 385] Le tenancier : Léon GAILLARD.

Bains & douches à l'hôtel des Alpes, Bulle. [396]

Attention ! Le soussigné avise le public de la ville et de la campagne qu'il a repris le Magasin Perret-Berthet. Se recommande Charles Despond. 397] Le laitier du Petit-Marly vendra, le jour de la foire de Bulle, le 12 juin, devant les Halles, du fromage maigre bien salé à 40 centimes la livre. [380]

M^{me} Moret, sonnambule, visible par lettre pour santé, etc., rue Grimaldi N° 1, à Nice. (Hc6101L) [367]

A louer :

Un petit appartement en ville. S'adresser au bureau du journal. [218]

On demande

deux bons faiseurs pour la saison. — S'adr. au bureau du journal.

(A suivre.)

VILLE DE BULLE

Vu la mise en vigueur du nouveau règlement sur l'organisation du Corps des pompiers, règlement qui sera distribué dans le courant de la semaine, tous les citoyens âgés de 18 à 55 ans, habitant la ville de Bulle, sont avisés, conformément aux art. 1, 2, 8 et 29 du dit règlement, qu'ils doivent se présenter **dimanche 8 courant**, à 2 heures de l'après-midi, devant la remise des pompes, pour procéder à leur inscription dans les rôles, après quoi aura lieu l'exercice des pompes. [390]
La Commission du feu.

Mises publiques.

Lundi 9 juin prochain, dès 2 heures après midi, à l'hôtel du Maréchal-Ferrant, à Charmey, il sera exposé à vendre, aux enchères publiques, sous de favorables conditions, les immeubles suivants:
Art. COMMUNE DE CHARMEY
193. Petit-Plan, pré de 25 perches 50 pieds.
1405. Au village d'Amont-Fegnières N° 36, habitation, grange, écurie.
1406. Au dit lieu, pré de 1 are 93 mètres (20 perches 30 pieds).
1407. Au dit lieu, jardin de 177 mètres (19 perches 70 pieds).
1409. Les Blauruz, bois de 8784 mètres (2 poses 176 perches).
Bulle, le 27 mai 1890.
372] Pour l'exposant: A. DAVET.

Mises publiques.

Mardi 10 juin courant, dès 2 heures après midi, à l'auberge de Marsens, il sera exposé en vente les immeubles appartenant aux sœurs Schenevey, de Marsens, comprenant environ 5 poses d'excellent terrain, une belle maison, grange, écurie, four, jardins, etc., etc., art. 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 471 e du cadastre de Marsens.
Il sera en même temps vendu la fleurie à distraire des dits immeubles.
Marsens, le 4 juin 1890.
391] GAUDERON, huissier.

A VENDRE

Les immeubles désignés sous les articles 1328, 1329 et 1330 du cadastre de Charmey: Le Petit-Plan, Maison, grange, écurie et pré d'environ 11 ares, soit 122 perches.
Les mises auront lieu au Maréchal-Ferrant, à Charmey, le **lundi 9 juin prochain**, de 2 à 4 heures.
370] Alex. ANDREY, notaire.

7 hectares 200

(20 poses) [388]
de terre de première classe, avec ferme en bon état, près la route cantonale Bulle-Fribourg, fontaine intarissable et à couvert, quantité d'arbres fruitiers, seront exposés à vendre, en mises publiques, le **lundi 16 juin courant**, dès 10 heures du matin, à l'auberge de la **Cantine**, à Avry-devant-Pont.
Pour renseignements, s'adresser à M. Ulysse FAVRE, à Avry, et DAVET, procureur, Bulle.

A LOUER

A Bulle, deux **domaines** d'environ 50 poses, peu éloignés l'un de l'autre, d'un excellent rapport et très avantageusement situés pour exercer le commerce du bétail. Entrée immédiate.
A défaut de preneur, on remettrait lesdits domaines à faner.
A louer aussi, pour la saison d'été, un joli **appartement** à 5 minutes de Bulle. Air salubre, beaux points de vue, agréable situation.
354] S'adresser à M. MAGNIN, avocat, à Bulle.

AVIS

La soussignée avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vient de s'établir comme **lingère** à La Tour-de-Trême.
Par un travail prompt et soigné et des prix modérés, elle tâchera de mériter la confiance qu'on voudra bien lui témoigner.
393] **Julie Magnin, lingère.**

HOTEL-PENSION

VANIL-NOIR

à Grandvillard (Haute-Gruyère).
Depuis le 1^{er} juin, cet hôtel est ouvert à MM. les étrangers jusqu'à la fin d'octobre. Confort et service soignés.— Prix modérés. L'installation des hydrantes étant terminée, le passage est libre.
394] **J. Jaquet-Durieux.**

Avoines blanches

depuis 13 fr. 80 cent. le sac (150 litres).
Blés rouges et noirs pour la volaille.
MAGASINS de la **CROIX-BLANCHE** à Bulle. [386]

Liquidation de chaussures

Ernest GLASSON [314]

Vente de mobilier.

Lundi 9 juin prochain, dès les 9 heures du matin, le curateur de Louis MAURON, à Avry-devant-Pont, ensuite d'autorisation de la justice de paix du 4^e cercle de la Gruyère, exposera à vendre par voie d'enchères publiques et au comptant, devant le château que son pupille possède rière dite commune, une grande quantité d'objets mobiliers, consistant en meubles meublants, lits, commodes, canapés, tables rondes et ordinaires, tables de nuit, crèches, lavabos, chaises rembourrées et autres, glaces, pendules, tableaux de prix, batterie de cuisine, services en argent, vaisselle, nappes de table, draperies, verrerie, literie, etc., etc., ainsi que la riche bibliothèque ayant appartenu à M. l'ancien conseiller d'Etat Mauron.

Le **mardi 10 juin**, dès 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du Lion d'Or, audit Avry, le même curateur exposera à vendre par voie d'enchères publiques les immeubles que son pupille possède, rière dite commune, comprenant maison d'habitation (château), grange, écurie, buanderie, jardins, ainsi qu'une pièce de terre attenante d'environ 3 hectares.

Cette jolie propriété, à proximité du bureau des postes et des télégraphes, jouissant d'un climat sain et d'une vue très étendue sur les Alpes et la Gruyère, entourée de bosquets et de plus coquettes promenades ombragées, conviendrait spécialement à une famille qui désire le repos, au sein du plus riant des paysages.

Vuippens, le 12 mai 1890.

Par ordre de la justice de paix, Le greffier: M. MOULLET.

Crème de gentiane ferrugineuse

A L'USAGE DES PERSONNES FAIBLES ET ANÉMIQUES

préparée par Th. LENDNER, pharmacien, à Genève.

DÉPOT: Pharmacie GAVIN, à BULLE [371]



VIN DE KOLA FERRUGINEUX

au Quinquina et KOLA-BITTER au Quinquina,

préparés par Rob. ITEN & Cie, pharmaciens, MELLINGEN (Suisse).

Les deux préparations sont des remèdes excellents, agréables à prendre, fortifiants et absolument exempts d'alcool, dont l'emploi peut être prescrit sans aucun danger contre les maux de tête, la migraine, le « mal aux cheveux », les douleurs névralgiques, les fièvres malignes, le catarrhe des reins, de la vessie, de l'estomac et des poumons, l'inappétence, l'anémie et la faiblesse. Elles sont un reconstituant pour les convalescents. Elles apportent un grand soulagement aux malades atteints de goutte, de rhumatisme, de podagre, ainsi qu'aux enfants souffrant de la coqueluche et de la fièvre de dentition.

Dépôt central pour l'expédition en Suisse et à l'étranger: (OF4773)

M. CHARLES HAAF, pharmacie et droguerie, Berne, et dans les pharmacies et drogueries principales en Suisse. [136]

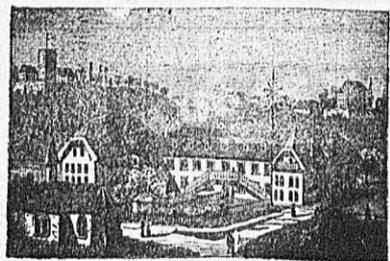
CROIX-BLANCHE A BULLE Graine & farine de lin.

nouvellement reconstruite. Café-brasserie à plain pied du côté des Places.

On y trouve à toute heure restauration et dîners. Excellente consommation. [311] Se recommande **Python**, aubergiste.

BAINS DE BONN

Près Fribourg (Suisse) Ouvert 15 Mai



Voiture à la gare de Guin.

Ce bel établissement, qui jouit depuis des siècles d'une réputation incontestée, est tenu par son propriétaire sur un pied de confort irréprochable. — Table d'hôte recherchée et abondante, toute consommation de 1^{er} choix (truites et autres poissons à toute heure). — Personnel dévoué et sympathique. — Soins et égards de famille envers les personnes souffrantes. — Climat doux et salubre, promenades, forêts, ombrages, jeux divers, etc. — Service divin à la chapelle.

Les eaux sulfureuses, alcalines et ferrugineuses sont d'une efficacité telle qu'elles firent passer en proverbe qu'aucune maladie ne leur résiste. (OF2764) [374]

Prix: TABLE D'HOTE, 1^{re} classe, 4 fr. 50
2^e » 3 » 50
(Chambre, pension et service.) I. H.

Assurance contre la grêle.

Pour un prix minime, on assure sa récolte auprès de la **Société Suisse**. [303] S'adresser au plus tôt au notaire GILLET, à Bulle, chargé de l'agence pour la Gruyère.

A VENDRE

2 banques, 2 portes vitrées et 2 doubles-portes. S'adresser au bureau du journal. [356]

Nouveautés de Paris.

Reçu un beau choix de **cravates; régates et plastrons** depuis 60 cent.
Bretelles de tous les systèmes, depuis 40 cent. la paire.
Vente au prix de facture des **jeux et jouets** d'enfants.— Conditions avantageuses pour la remise en bloc.
Chez **Aimé MARGOT, coiffeur**, à Bulle. [330]

Vins garantis naturels

ROUGES ET BLANCS
Prix très modérés.
Echantillons expédiés franco sur demande (O1894V)
Louis Goy, à Vevey, place du Marché 2. [358]

Le chauffeur

de la **Tuileries de Bulle** sera ouvert dès le 12 courant. [395] **ULRICH frères, tuiliers.**

LACTINA SUISSE

(LAIT ARTIFICIEL)
PRÉPARÉ PAR A. PANCHAUD, A VEVEY (SUISSE)
Le meilleur aliment et le plus économique pour l'élevage des **veau, porcelets**, etc. Un litre de ce lait artificiel équivaut à un litre de lait naturel et ne coûte que 3 1/4 cent. 12 médailles or, vermeil, argent et bronze. 15 diplômes obtenus dans les concours régionaux et aussi de la Société des agriculteurs de France et de l'Académie agricole. Nombreaux certificats de notre contrée. Agence générale pour la Gruyère: **Auguste BARRAS, à Bulle**. [420]



La laiterie Aug. Reichlen & Cie

à La Tour-de-Trême, ayant établi un nouveau dépôt au centre de la ville, prévient sa clientèle que le beurre ne sera plus apporté à domicile. On trouvera en tout temps du beurre frais chez M. **Aug. Barras**, Agence agricole; Mme Vve **Gremaud**, notaire; M. **Joseph Moura**, négociant. [392]

Mises de fleuries.

Lundi 9 juin courant, dès 8 heures du matin, sur place, Ulysse Favre, à Avry-devant-Pont, vendra en mises publiques les fleuries de son domaine. [399] Terme pour le paiement.



Moyen le plus efficace pour la destruction de tous les insectes.
Il opère d'une manière frappante et fait disparaître promptement et sûrement jusqu'à la dernière trace tout insecte nuisible. Prière de bien observer que tout ingrédient servi dans du papier ne peut jamais être considéré comme une **Spécialité Zacherl**.
Le véritable produit se vend en flacons originaux et à prix modéré: à **Bulle**, chez M. L. Desbiolles. à **Moudon**, » M. Jules Lavanchy. à **Romont**, » Pharm. G. Comte. [186]
Dépôt principal: **J. ZACHERL**, Vienne I, Goldschmiedgasse N° 2.

Engrais chimique spécial

pour fleurs par paquets de 2 kg. 500. [375]

POUDRE PROCRÉATIVE

préparée par **A. Panchaud**, pharm. à **Vevey**. Remède infailible pour faire retentir les vaches et les juments. Une dose **1 fr. 50**. Se trouve dans toutes les pharmacies. [385]

Bulle.— Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'AN

Pour la Suisse: Etranger: 1 an, payable

Prix du num Oas'abonne à de p

Vendredi n discussion du

MM. Lache département répondant à

muniqué que tarifs, que ce qu'on ne peut

La question rayon local p

spécial du Co get de 1891,

des employés mière et seco

Samedi ma nication, par

pétition de l'arrêté modif

Cette ques avait été cons

l'année derniè Le Consei

910,000 fr. po l'administrati

à Berne. Une souscr

de l'assemblé ver à Guillaur

Croix fédér signatures de

Neuchâtel 74 vie 4066, Arg

Tessin 792, S 438, Appenzel

103, Fribourg ont pris part

Alcools. — un pays modè

FEUIL

BELL

Glou-Glou hés — Vous ne vo

— Et savez-v — Je n'en sais — Vous ne me — Non. M. Gé

courant de ses m suis trouvé près

dormir, brisé, an surtout... c'est le

— Vous comp — avoir des raiso

de pieds dans le

heure? — Oni, mais q

— En chercha

— D'abord, il